

INFRASTRUCTURES URBAINES

Primordiale maîtrise des consommations d'énergie



« En tant que directeurs généraux des collectivités territoriales, nous nous devons d'imaginer, chaque jour, la cité du futur et de mener nos projets de manière exemplaire pour construire des collectivités accueillantes, aujourd'hui et pour les prochaines générations. »

*Nous devons cette réflexion à Stéphane **Pintre** (photo), président du SNDGT⁽¹⁾ et DG de la ville d'Antibes, en ouverture*

du « Guide de l'efficacité énergétique pour nos territoires ». Cet ouvrage considère notamment que, au cœur des enjeux de la maîtrise des consommations d'énergie des infrastructures urbaines, l'éclairage représente un élément clé de l'aménagement du territoire.

« **P**our nos territoires, la démarche d'efficacité énergétique doit devenir une condition sine qua non de tout projet d'infrastructure ou de bâtiment. » Stéphane Pintre en est convaincu ! « Cette démarche doit être un prisme au travers duquel évaluer toutes nos opérations pour plus d'économies et moins de carbone. » Au cœur de ces enjeux de la maîtrise des consommations d'énergie des infrastructures urbaines, l'éclairage public représente une composante essentielle de l'aménagement du territoire en termes de sécurité, de confort mais aussi d'attractivité.

Aujourd'hui, « éclairer juste »

Jusqu'à ces dernières années, dominait l'approche fonctionnelle de l'éclairage public : « Il convenait d'assurer un éclairage suffisant pour permettre aux automobilistes, roulant la nuit à une vitesse donnée, de percevoir obstacles et piétons. » La quasi-totalité des parcs d'éclairage public, toujours en place aujourd'hui, a été conçue et réalisée en application de ce principe concrétisé par des valeurs d'éclairement et de luminance minimales à maintenir exprimées dans la norme européenne EN 13201 (voir ci-après). Aujourd'hui, à ces valeurs minimales, s'impose la notion d'« éclairer juste ».

Par ailleurs, au milieu des années 1980, a vu le jour la prise de conscience de potentiel de mise en scène de la lumière de la ville en l'intégrant à l'architecture, la ville de Lyon, notamment, ayant largement témoigné de cette évolution. Or ce type d'installations peut, parfois, engendrer

d'importantes consommations d'énergie et générer des nuisances lumineuses. Aujourd'hui, des solutions plus efficaces se développent. Enfin, un autre exemple révèle que nuisance lumineuse et dépense d'énergie représentent un réel problème à propos duquel il est nécessaire de travailler pour diminuer les dépenses publiques et participer à la limitation du changement climatique. Il s'agit des illuminations de Noël qui, à l'approche des fêtes de fin d'année, entraînent une importante consommation d'énergie dont les conséquences climatiques et énergétiques sont incontestables. De plus, ces installations fonctionnent, dans notre hémisphère, en hiver, période de fortes consommations électriques. Or, durant ces pics de consommation, notre pays, pour répondre à la demande, doit notamment recourir aux vieilles centrales thermiques émettant beaucoup de CO₂⁽²⁾. Là encore, des solutions plus efficaces se développent, principalement à base de LED. Dans toutes les disciplines de l'éclairage urbain, il devient donc possible d'éclairer mieux en consommant moins. Cette nécessaire évolution, consistant à « éclairer juste » permet, ainsi, de bénéficier d'importantes économies en termes énergétiques et financiers.

(1) SNDGT : Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales.

(2) Selon une étude de RTE et de l'Ademe, chaque kWh supplémentaire consommé pour l'éclairage en période de forte demande électrique se traduirait par un bilan carbone désastreux : de 600 à 700 g_{ec} CO₂/kWh